

N° F02566 /MENA/DRH/ND

Abidjan, le 02 AOÛT 2022

COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'intégration à la Fonction Publique des ex-enseignants contractuels issus du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) 2019, Son Excellence Monsieur le Président de la République a procédé à la signature de trois (3) décrets portant nomination à titre exceptionnel de dix mille deux cent quatre-vingt-deux (10282) ex-enseignants contractuels dans les emplois suivants :

- Professeur de Lycée (grade A4), 1889 ex-enseignants contractuels ;
- Professeur de Collège (grade A3), 3111 ex-enseignants contractuels ;
- Instituteur Adjoint (grade C 3), 5282 ex-enseignants contractuels.

La Fonction Publique a alors entamé leur affectation au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation en vue de leur prise de service dans le Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'État (SIGFAE) et leur insertion dans le Fichier Unique de Référence (FUR).

À la fin du processus de mise à disposition par la Fonction Publique, la Direction des Ressources Humaines procédera à leur affectation en qualité de fonctionnaires au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Après la validation de leur prise de fonction par les responsables des structures d'accueil, ils seront invités à constituer leur dossier de carrière pour la prise en compte de leur premier mandatement.



Pour le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

Raoul KOUADIO
Préfet Hors-Grade